

# LACAVE INFORMATION

**Mars  
2020**

## Spécial coronavirus – COVID 19

Mes chers concitoyens,

Notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent et nous devons à tous les niveaux nous mobiliser pour combattre la propagation du COVID 19.

La télévision, la radio, la presse prodiguent sans arrêt les mesures, les comportements, les consignes pour ralentir la progression du virus, mais aussi nos obligations et nos devoirs. Je ne les reprendrais pas dans ce message, vous trouverez les principaux affichés sur la porte de la mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage de la commune, il est impératif, dans l'intérêt de tous, de scrupuleusement les respecter.

Les mesures de confinements imposent des changements importants au niveau de la vie de tous les jours mais aussi des services dont nous avons l'habitude de bénéficier au point qu'ils nous semblent naturels.

Ces services sont assurés par des femmes et des hommes qui ont le même soucis que vous concernant leur santé, celles de leurs proches, mais qui doivent continuer à assurer pour nous des missions de service public indispensables même en temps de crise. Ils sont de ce fait plus exposés que vous qui pouvez et devez rester confinés chez vous.

Dans ces conditions vous comprendrez que seuls les services essentiels continuent à être assurés. Pour les autres esthétiques ou de confort, ils reprendront dès que la situation le permettra.

Au niveau de notre commune, des mesures de préservations des agents communaux sont en vigueur :

- les permanences de la mairie sont fermées au public,
- seuls l'accueil téléphonique est assuré aux heures et jours habituels d'ouverture, les lundis de 18h30 à 20h et les mardis et vendredis de 8h à 12h,
- en dehors de ces horaires vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique, dans cette période de crise le répondeur est relevé plusieurs fois par jour, ou envoyer un mail à l'adresse [mairie.lacave.09@wanadoo.fr](mailto:mairie.lacave.09@wanadoo.fr),
- suivant l'importance et la nature des besoins, dans les cas où un accueil en mairie s'avérerait nécessaire, il se fera exclusivement sur rendez-vous,
- l'entretien esthétique du village, sur les espaces verts et les rues est actuellement suspendu.

# LACAVE INFORMATION

Au niveau intercommunal :

- le service de collecte des ordures ménagères est assuré normalement, veillez à bien enfermer vos déchets ménagers dans des sacs plastiques avant de les déposer dans les conteneurs, veillez à ce que le conteneur ne déborde pas et puisse se fermer correctement, la commune dispose d'assez de stockage, si un conteneur est plein, amenez votre sac dans un autre conteneur susceptible de le recevoir, au pire conservez votre sac poubelle chez vous jusqu'à la prochaine collecte. Vous êtes responsable de vos déchets, les infractions relevées dans cette période de crise sanitaire pourront être sanctionnées par une amende, les responsables seront recherchés,
- les bornes de tri sélectif ne sont plus relevées vous devez donc stocker les déchets recyclables (papiers, verre, emballages, déchets occasionnels) car les filières de recyclage sont actuellement arrêtées, tout dépôt sauvage à proximité des bornes pourra être sanctionné par une amende, les responsables seront recherchés,
- les collectes des encombrants sont suspendus,
- les déchèteries sont fermées,
- le transport à la demande est maintenu pour les trajets essentiels. Les transporteurs assurent toujours ces déplacements en appliquant les mesures barrières. En cas de nécessité veuillez contacter la mairie,
- en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Préfecture, des services de garde d'enfants réservés aux personnels soignants et de secours sont opérationnels.

Notre devoir est de protéger les personnes qui continuent à travailler pour nous et faciliter leur tâche.

Tout acte qui pourrait accroître leur exposition à la contamination, ou la contamination d'autres personnes par le COVID 19 est criminel.

Je fais donc appel à votre civisme, dont je suis persuadé, pour que nous traversions cette période difficile le mieux possible en garantissant notre sécurité personnelle, celle de nos proches, celle de tous celles et ceux qui travaillent pour assurer la continuité du service public.

Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches, de vos voisins fragiles, mettons tout en œuvre pour freiner la propagation du coronavirus, c'est le meilleur soutien que nous pouvons apporter à toutes celles et ceux qui travaillent pour nous, avec une pensée particulière pour le corps médical et son dévouement.

Le Maire,  
Jean BOUSSION.